

Un **planning** répartissant les différentes zones sur les 3 jours de pratique possible a été établi comme ci-dessous :

	Mardi	Mercredi	Jeudi
Matin	Zone 1	Zone 2	Petit-Couronne
Après-midi	Zone 4	Zone 3	Petit-Couronne

Avec ce planning répartissant les zones géographiques, 2 formes de prises en charge différentes sont proposées :

- Accompagnement Sportif Individuel à domicile dans un périmètre préétabli : **la prise en charge est d'1 heure 30** (1 heure d'activité sportive et 15 minutes avant et après pour le transport).
- Accompagnement Sportif individuel à Petit-Couronne : **la prise en charge est d'1 heure**.

Lieux d'exercice	Forfait unitaire (1 séance)	Forfait année (12 séances)
À domicile (zone préétablie)	20 €	200 € <i>Soit 16,60 € la séance !</i> Les séances bilans sont gratuites (2 séances).
À domicile hors-zone	20 € + 0.46 du kilomètre	200 € <i>Soit 16,60 € la séance !</i> + 0.46 du kilomètre Les séances bilans sont gratuites (2 séances), hors frais kilométriques.
À Petit-Couronne	10 €	100 € <i>Soit 8,33 € la séance !</i> Les séances bilans sont gratuites (2 séances).

Si l'abonnement à l'année est arrêté :

-  Par décision de la LSAN : les séances non utilisées seront remboursées.
-  Par décision de la famille : pas de remboursement possible par la LSAN.

Dans le cadre des Accompagnement Sportifs Individualisés (ASI), votre enfant bénéficie de séances d'activités physiques et sportives adaptées avec la Ligue Sport Adapté Normandie. La participation de votre enfant à ces activités est conditionnée par l'obligation d'acquérir une licence sportive pour votre enfant. Par conséquent, les élèves seront licenciés obligatoirement dans **l'association multisport « Faire du Sport Ensemble »**, affiliée à la **Fédération Française Sport Adapté (FFSA)**.

Le montant annuel de la cotisation s'élève à **75€**. La somme est à régler avant la première séance. Il vous faudra donc remplir le **document d'informations pour l'association "Faire du Sport Ensemble"** (*Fiche 2*), ainsi qu'un **certificat médical** (*Fiche 3*).

Pour information, le **Pass'Sport**, mis en place par le ministère, est reconduit pour cette nouvelle saison sportive 2023-2024. Pour rappel, cette aide consiste en une **déduction immédiate de 50€ sur le coût de l'inscription en club** (adhésion et/ou licence), prise entre le 1er juin et le 31 décembre 2023, si vous ne bénéficiez pas déjà de cette aide avec une autre association. Pour cela, un code vous a été envoyé et celui-ci doit nous être transmis pour que vous puissiez en bénéficier. Sont concernés :

- ❖ Les jeunes de 6 à 17 ans révolus bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) ;
- ❖ Les jeunes de 6 à 20 ans bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ;
- ❖ Les jeunes de 16 à 30 ans bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ;
- ❖ Les étudiants boursiers et les bénéficiaires d'une aide annuelle du Crous de moins de 28 ans.

Ce Pass'Sport est cumulable avec celui du département 76. Les démarches seront effectuées par l'association "Faire du Sport Ensemble". Pour bénéficier de ce Pass'Sport76, il vous faut présenter un des 3 documents suivants :

- ❖ **La fiche de reconnaissance du handicap de l'enfant par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) ;**
- ❖ **L'attestation d'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS) ;**
- ❖ **L'attestation d'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH).**

Cette licence sportive annuelle permettra également à votre enfant d'accéder aux activités multisports de l'association ainsi qu'aux journées « Sport Adapté ». Cette licence étant annuelle, il ne sera donc pas nécessaire de renouveler son inscription si votre enfant est déjà licencié à la suite d'une précédente inscription.

Spécificités du forfait Inclusion :

-  La prise de licence se fait directement dans le club sélectionné.
-  L'accompagnement en club peut se faire au maximum sur 3 séances.
-  Les séances sont à **1 euro**.
-  Les transports ne sont pas assurés par la LSAN.

Spécificités des activités payantes :

Si la famille ou le jeune sélectionne une activité payante pour son ASI (ex : piscine, escalade etc.), les frais de l'enfant et de l'encadrant sont à la charge des familles en plus du coût du forfait sélectionné.



L'enfant et ses objectifs

Identité de l'enfant :

Nom : Prénom :

Âge : Sexe : Garçon Fille

Pathologie / Handicap :

Nom de la pathologie :

Date du diagnostic :

Compléments nécessaires à la prise en charge :

.....
.....

Scolarisation :

Milieu ordinaire (précisez le nom de l'école :

Avec AVS Sans AVS

ULIS (précisez le nom de l'école :

Établissement (précisez le nom de l'établissement :

Autre :

Niveau scolaire (s'il est connu) :

Prise en charge associées :

Pratiques sportives précédentes (Quand ? Quoi ? Où ? Mode de prise en charge ?) :

.....
.....
.....

Objectif(s) :

.....
.....

Discipline sportive souhaitée :

.....





La Licence



Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Adresse e-mail :

Tel : - fixe : - Portable :

Date de naissance :/...../.....

Nom du médecin traitant :

Date du certificat médical :/...../.....

Tuteur / Curatelle (*) :

Adresse e-mail :

Bénéficiaire du Pass'Sport (50€ de réduction immédiate sur la licence) * Code :

Bénéficiaire du Pass'Sport76 (Pass'Jeune76 ou Handi Pass'Sport76) *

* à cocher si vous ne bénéficiez pas déjà de cette aide du département avec une autre association

Autorisation droit à l'image :

Autorise - N'autorise pas (*) le club *Faire du sport ensemble*, à diffuser les photos et vidéos des différentes manifestations où j'apparais, prises lors de (compétition ; tournoi ; assemblée ; ex....) sur le panneau d'affichage du club, sur le site Internet du club, dans la presse, etc.... sans limite dans le temps.

(*) Railler la ou les mention(s) inutiles

Personnes à contacter en cas d'urgence :

Nom : Prénom :

Lien de parenté :

Tel : - fixe : - Portable :

Fait à : Le :/...../.....

Signature (Intéressé, ou représentants légaux)



Le certificat Médical

Certificat médical pour les activités physiques adaptées encadrées par la Ligue Sport Adapté Normandie.



Je soussigné, Dr. _____,
certifie que l'enfant _____
_____, ne présente aucune contre-indication apparente à la découverte et à l'initiation des activités physiques et sportives suivantes : *(Rayer le cas échéant les champs d'activités contre-indiqués)*

- Activités athlétiques (*courir, sauter, lancer*)
- Activités gymniques (*gymnastique, GRS, acrosport...*)
- Activités collectives (*basket-ball, football, hand-ball, hockey, rugby, volley-ball...*)
- Activités de pleines natures (*randonnée, vélo tout chemin, course d'orientation...*)
- Activités de raquettes (*badminton, tennis, tennis de table...*)
- Activités esthétiques et expressives (*danse, mime, ...*)
- Activités d'opposition (*jeux de lutte, jeux de boxe, ...*)
- Activités d'entretien corporelles (*yoga, sophrologie, stretching, ...*)
- *Activités nautiques*

Observations :

Fait à : _____

Cachet et Signature

Le :/...../.....

Les activités seront encadrées par des éducateurs sportifs diplômés d'état et/ou universitaires, en fonction de leurs compétences et des textes réglementaires qui régissent l'encadrement et l'enseignement des activités physiques et sportives adaptées.





Inscriptions

Forfait sélectionné :

Forfait unitaire Forfait annuel Forfait inclusion

Lieu de pratique choisi :

Inscriptions		Mardi		Mercredi		Jeudi	
		Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
2023	Semaine 40						
	Semaine 42						
	Semaine 46						
	Semaine 48						
	Semaine 50						
2024	Semaine 3						
	Semaine 5						
	Semaine 7						
	Semaine 12						
	Semaine 14						
	Semaine 16						
	Semaine 20						
	Semaine 22						
	Semaine 24						
	Semaine 26						

Total à régler à la Ligue Sport Adapté Normandie :€

Moyen de paiement :

Virement Espèce Chèque



Les autorisations



Autorisation de déplacement :

Selon les activités mises en place et les lieux de pratique, il se peut que votre enfant soit véhiculé par la ligue Sport Adapté Normandie.

Je soussigné(e), Madame, Monsieur,

demeurant au

parent(s) ou responsable légal du mineur

déclare sur l'honneur l'exactitude des informations portées ci-dessus et accepte que la ligue Sport Adapté Normandie véhicule mon enfant.

Fait à : Le :/...../.....

Signature(s) du/des parent(s) ou représentant légal précédée(s) de la mention « lu et approuvé » :

Droit à l'image :

Votre enfant est susceptible d'être photographié individuellement ou en groupe avec d'autres enfants. Ces clichés peuvent être pris par un journaliste ou un encadrant. Ces clichés pourraient être utilisés comme documents de natures pédagogiques, pour des expositions ou pour une publication par la presse ou site internet.

En raison de l'obligation du respect du droit à l'image, nous vous remercions de remplir avec attention le formulaire ci-dessous.

Je soussigné(e), Madame, Monsieur,

demeurant au

parent(s) ou responsable légal du mineur

Autorise, la ligue sport adaptée Normandie

N'autorise pas, la ligue sport adapté Normandie

À disposer pleinement et irrévocablement des photographies/vidéos et autres images fixes le représentant.

Fait à : Le :/...../.....

Signature(s) du/des parent(s) ou représentant légal précédée(s) de la mention « lu et approuvé » :



Règlement des Accompagnements Sportifs Individualisés (ASI)

Par la présente, la Ligue Sport Adapté Normandie (LSAN) s'engage à prendre en charge le/la sportif(ve) en fonction du forfait choisi. Le détail des dates de prise en charge en suivi individuel est notifié dans la **fiche 4**. Chaque séance correspond à 1h de prise en charge individuelle, auquel s'ajoutent 30 minutes de déplacement en véhicule si nécessaire et en fonction du forfait sélectionné.

Au début et à la fin de la prise en charge, un entretien entre les deux parties sera effectué afin d'établir un bilan du cycle et envisager un renouvellement (ou non) du suivi individualisé avec les perspectives (objectif du cycle, attentes du cycle,), etc.

Dans un but inclusif, le contrat peut alors être renouvelé pour 2 forfaits annuels maximum en accord entre les deux parties. De même qu'il peut être arrêté à tout moment si l'une des deux parties le juge nécessaire. Si l'abonnement à l'année est arrêté :

- Par décision de la LSAN : les séances non-utilisées sont remboursées.
- Par décision de la famille : pas de remboursement possible.

Afin que cette prise en charge soit possible, le/la sportif(ve) accompagné(e) devra souscrire à une licence FFSA annuelle à chaque saison sportive de prise en charge (à l'exception du forfait inclusion) et avoir dûment rempli le dossier d'inscription fourni par la LSAN.

Les absences du/de la sportif(ve) à une séance doivent être signalées à l'encadrant 48 heures à l'avance, sauf cas exceptionnel. De plus, la LSAN se réserve le droit d'annuler une séance pour des raisons météorologiques, qui sera reportée ultérieurement si possible.

ATTENTION : Si plus de 3 absences non justifiées sont remarquées, la LSAN est en droit d'arrêter les ASI et/ou de ne pas renouveler l'engagement.

Fait à :

Le :/...../.....

Signature(s) du/des parent(s) ou représentant
légal précédée(s) de la mention « lu et
approuvé » :

Signature de l'enfant inscrit (si possible) :

